

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / ZA / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 03 juillet 2023

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 03 Juillet 2023 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2023.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

1. **Administration Générale** – Rapporteur **Monsieur le Maire, Michaël DAVID, Marie HATTRAIT**
 1. Contrat de Co-Développement 5^{ème} Génération 2021-2023 – Avenant n°2 ;
 2. Avenant n°1 au Bail Emphytéotique Administratif (BEA) et accord sur la substitution de personne morale au profit de la Société UTOPIA PALMER ;
 3. Convention pour l'envoi de dons centralisés par la Ville de Cenon à destination de la Ville de Ouakam au Sénégal ;
 4. Protocole transactionnel entre la Ville de Cenon et la Société KAPEA pour le marché d'AMO relatif au Centre Aqualudique Elodie Lorandi ;
 5. Autorisation d'occupation du domaine public – Actualisation du montant des redevances ;
2. **Ressources Humaines** – Rapporteur **Dominique ASTIER**
 1. Régularisation du taux horaire global relatif aux prestations de l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne (AIHG) pour l'année 2023 ;
 2. Actualisation de la Charte Télétravail ;
 3. Avenants aux contrats d'assistants d'enseignement artistique ;
 4. Actualisation du tableau des emplois permanents ;
 5. Actualisation du tableau des emplois non permanents ;
3. **Administration Financière** – Rapporteur **Michaël DAVID**
 1. Décision Modificative Spéciale 2023 avec reprise des résultats 2022 et intégration des reports de la Commune et des Budgets Annexes ;
 2. Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement du Budget Principal de la Ville de Cenon ;
 3. Subventions de + 23 000 € ;
 4. Régularisation d'amortissements d'immobilisations réalisées sur des exercices antérieurs ;
4. **Culture** – Rapporteur **Laïla MERJOU**
 1. Convention d'occupation avec l'Etablissement Public Local Culturel le Rocher de Palmer – Avenant n°3 ;
 2. Proposition d'une nouvelle tarification pour les inscriptions à l'Ecole de Musique Municipale ;
 3. Harmonisation de la grille tarifaire pour la location de l'Espace Simone Signoret ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2023

CONVOCATION

5. Politique de la Ville – Rapporteur **Huguette LENOIR**

1. Convention Dotation Politique de la Ville (DPV) – Autorisation de signer ;
2. Signature d'une convention entre la Ville de Cenon et le Bailleur Social Domofrance – Soutien aux projets socioculturels 2023 dans le cadre de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) ;

6. Transition écologique – Rapporteurs **Laurent PERADON, Léa RAINIER**

1. Entretien des espaces verts par l'Association Syndicale des Propriétaires des Hauts de Cenon – Convention 2023 ;
2. Création et animation d'un « tiers jardin partagé » dans le bas Cenon par l'Association Germaine Veille : Convention de mise à disposition d'une parcelle ;

7. Développement Economique – Urbanisme – Rapporteurs **Marie HATTRAIT, Cihan KARA**

1. Demande de subvention FSE+ 2023 « action référents de parcours PLIE » ;
2. Square Gaston Cabannes, réservoir « Cannelle » – Cession d'une emprise de 450 m² au profit de Bordeaux Métropole, constitution d'une servitude de passage et de réseaux de 300 m² au profit de la Régie de l'Eau ;
3. Constat de la désaffectation et déclassement de l'ancienne école maternelle Gambetta, parcelles cadastrées AV 216, 623, 202, sise 78 cours Gambetta ;
4. Modalités de mise en vente d'un terrain communal sis 13 rue de la Justice, parcelle cadastrée AV 202 ;
5. Modalités de mise en vente du terrain de l'ancien RAM Brunereau, sis 26 rue Brunereau, parcelle AX 536 ;
6. Désaffectation et déclassement d'emprises issues de la parcelle communale AT 253 dans le cadre d'une rectification de limites cadastrales ;
7. Cession à titre de rectificatif de limites cadastrales, d'emprises issues de la parcelle AT 253, sise 72 rue du Maréchal Gallieni ;

8. Education – Enfance – Rapporteur **Alexandre MARSAT**

1. Réception et cadeaux pour le départ à la retraite des enseignants et le départ de la commune des directeurs et directrices des écoles ;
2. Convention avec Bordeaux Métropole pour la mise en état correct de l'école élémentaire Léon Blum ;
3. Adoption des nouveaux tarifs pour les restaurants scolaires pour la rentrée de septembre 2023 ;
4. Adoption du nouveau règlement intérieur des restaurants scolaires pour la rentrée de septembre 2023 ;
5. Signature d'une convention cadre entre la Ville et la Caisse des Ecoles de la Ville de Cenon ;
6. Lutte contre l'évitement scolaire : mise en place d'une convention d'échange de données avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde (CAF) ;

9. Sports – Rapporteur **Patrice BUQUET**

1. Complexe Aqualudique Elodie Lorandi : Stage de natation été 2023 – Fixation des tarifs.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 27 juin 2023

Jean-François EGRON
Maire de Cenon